



IMPÔTS LOCAUX

CHANGEMENTS DE CONSISTANCE OU D'AFFECTATION DES PROPRIÉTÉS BÂTIES ET DES PROPRIÉTÉS NON BÂTIES

Service destinataire

Cette DÉCLARATION

● **concerne**

(mettez une croix dans la case appropriée)

- une PROPRIÉTÉ BÂTIE
(autre qu'un établissement industriel)
- un ÉTABLISSEMENT INDUSTRIEL
- une PROPRIÉTÉ NON BÂTIE

● doit être remise, ou adressée sous pli affranchi, au **bureau du cadastre** du lieu de situation de la propriété dans les **90 jours** de la réalisation du changement.

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Section	Numéro du plan			
	Numéro	BT	PFC	Clé
Code				

1 BIEN AFFECTÉ PAR LE CHANGEMENT (Localisation, propriétaire, occupant)

DÉPARTEMENT : COMMUNE :
(et arrondissement, le cas échéant)

RUE ou LIEU-DIT : N° :

Éventuellement : bâtiment escalier étage

PROPRIÉTAIRE

NOM et prénoms ou Raison sociale :
(soulignez le prénom usuel)

USUFRUITIER

(mettez une croix
dans la case appropriée)

ADRESSE (si elle est différente de celle du bien) :

OCCUPANT

ou EXPLOITANT

NOM et prénoms ou Raison sociale :
(si ce n'est pas le propriétaire) (soulignez le prénom usuel)

Activité exercée :

2 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CHANGEMENT

DATE DE RÉALISATION DÉFINITIVE DU CHANGEMENT :

NATURE DU CHANGEMENT – un seul changement par déclaration – (mettez une croix dans la case appropriée)

A - Propriétés bâties autres que les établissements industriels

- 1 - Démolition totale Fin de la déclaration, signez au verso
- 2 - Démolition partielle
- 3 - Addition de construction à un local existant** (local agrandi ou surélevé) Complétez au verso le cadre 3
- 4 - Changement d'affectation (en tout ou en partie)
- Ex. : local commercial transformé en local d'habitation ou inversement.

B - Établissements industriels

- 5 - Démolition totale de l'établissement Fin de la déclaration, signez au verso
- 6 - Affectation de la totalité de l'établissement à un usage autre qu'industriel
- 7 - Démolition totale ou partielle d'un local ou d'un bien imposable de l'établissement
- 8 - Construction d'un local (ou d'un bien passible de taxe foncière) dans l'établissement
- 9 - Addition de construction à un local existant
- 10 - Acquisition d'une immobilisation (local, terrain, etc.) accompagnée de son utilisation dans l'établissement Complétez au verso le cadre 3
- 11 - Vente d'une immobilisation (local, terrain, etc.) accompagnée de la fin de son utilisation dans l'établissement
- 12 - Affectation à l'établissement de locaux, terrains ou biens précédemment utilisés à un usage non industriel
- 13 - Affectation à une activité autre qu'industrielle d'une partie de l'établissement

NOTA. - L'acquisition ou la vente d'un établissement industriel entier ne constitue pas un changement de consistance ; elle peut, cependant, s'accompagner d'un changement d'affectation (affectation à un usage autre qu'industriel) entraînant la nécessité, pour l'acquéreur, de rédiger une déclaration.

C - Propriétés non bâties

- 14 - Changement de nature de culture
- 15 - Changement de consistance (à préciser : alluvions, etc.) Complétez au verso le cadre 4

3 PROPRIÉTÉS BÂTIES NATURE DU CHANGEMENT ← Portez dans cette case le numéro figurant AU RECTO (Ex. : démolition partielle d'une maison : 2)

DÉCRIEZ... 1	NOMBRE 2	SURFACE TOTALE (en m ²) 3 4		BÂT. 5	ÉTAGE 6	AFFECTATION (habitation, professionnelle, commerciale ou industrielle) 7	ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS (1) 8 9		CONFORT-ÉQUIPEMENT (2) 10
		Prix de revient (€)	Date d'entrée dans l'actif						
Démolition ou vente partielle [n ^{os} 2, 7, 11] ...la partie démolie ou vendue									(mettez une croix dans la case appropriée) Eau courante <input type="checkbox"/> Gaz (installation fixe) <input type="checkbox"/> Electricité <input type="checkbox"/> Tout-à-l'égout <input type="checkbox"/> Chauffage central <input type="checkbox"/> Vide-ordures <input type="checkbox"/> Ascenseur <input type="checkbox"/> INSTALLATION SANITAIRE WC particuliers Baignoires Receveurs de douches Lavabos et divers (évier exclus)
Addition de construction [n ^{os} 3, 8, 9, 10] ...la partie ajoutée									
Changement d'affectation [n ^{os} 4, 6, 12, 13] ...la partie concernée 1 - après changement									
2 - avant changement									
SURFACE TOTALE DES ÉLÉMENTS CI-DESSUS									

(1) Les colonnes 8 et 9 concernent seulement les établissements industriels dont le propriétaire relève de plein droit du régime du bénéfice réel ou du réel simplifié (**déclaration à produire alors en deux exemplaires**).
(2) La colonne 10 ne concerne pas les établissements industriels visés au (1) ci-dessus.

OBSERVATIONS	MATÉRIAUX UTILISÉS pour les gros murs..... pour la toiture.....
--------------	----------------------------------------------------------------------------------

4 PROPRIÉTÉS NON BÂTIES NATURE DU CHANGEMENT ← Portez dans cette case le numéro figurant AU RECTO (Ex. : changement de nature de culture : 14)

SITUATION DES PARCELLES (1)			AVANT CHANGEMENT (1)				APRÈS CHANGEMENT				(1) Col. 1 à 6 : reportez les indications figurant à la matrice cadastrale. (2) Indiquez la nature de culture ou de propriété : Terre - Pré - Verger - Vigne - Bois - Lande - Carrière - Lac - Jardin (autres que jardin d'agrément) - Terrain à bâtir, lotissement - Terrain d'agrément - Chemin de fer - Sol (des propriétés bâties).		
Section 1	Numéro du plan 2	Lettre indicative 3	Contenance			Nature de culture ou de propriété (2) 5	Classe 6	Contenance				Nature de culture ou de propriété (2) 8	9
			ha	a	ca			ha	a	ca			

A, le

Signature :

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité. Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts.